

• (4.40 p.m.)

M. Peters: Je ne sais trop comment m'y prendre, monsieur le président, mais j'aimerais faire supprimer l'article au complet. Il suffirait peut-être de proposer une motion visant à supprimer tout l'article. Je suis de ceux qui pensent que nous ne devons pas revenir à un régime barbare en abandonnant le temps réservé aux repas. L'heure du dîner est peut-être plus importante au Canada que dans bien d'autres pays. Je demande au gouvernement de repenser cette disposition. Nous avons déjà établi une limite de 36 jours pour l'étude des crédits et la Chambre s'apprête à imposer une autre limite. Je pense que le gouvernement devrait examiner de nouveau la question pour songer à établir une heure régulière du dîner, comme le Règlement actuel le prévoit. Le Règlement prévoit que la Chambre ne siège pas de six à huit heures. L'amendement prescrit donc, par induction, que la Chambre ne s'ajournera pas pour l'heure du dîner.

Il n'y a pas de doute qu'un député consciencieux commence à neuf heures du matin avec les comités et assiste aux séances de la Chambre dans l'après-midi. Il devrait donc avoir droit à une période raisonnable pour dîner. J'estime qu'au Canada l'heure du déjeuner n'est pas aussi importante que celle du dîner. Dans d'autres pays, le dîner peut se prendre à une heure différente de la nôtre. Je crois que nous agissons sottement, monsieur le président. A un tel point que je vais essayer de signaler la chose à la Chambre et au pays d'une façon très bruyante au cours des prochaines semaines, en étant plus désagréable que par le passé. Qu'on sache, monsieur le président, que cela n'est pas une vaine menace, et je crois que je n'aurai aucun désaccord à ce sujet.

Des voix: Honte!

M. Peters: Les députés peuvent bien crier «honte» tant qu'ils voudront. Je crois que nous sommes adultes dans ce pays. Examinons un instant ce qui s'est passé depuis un certain temps. Nous avons eu dans l'opposition l'un des meilleurs avocats que le Parlement ait connu depuis longtemps, en la personne de notre ancien conseiller juridique, qui est maintenant à un autre endroit. Nombre de députés avaient conçu de bonnes idées pour présenter de nouvelles mesures durant l'heure réservée aux simples députés, au moyen de motions, de propositions de loi et par d'autres méthodes rarement employées. Or, le fonctionnement de la Chambre a été tel—et je suis disposé à en parler au cours du présent débat—qu'elle a été incapable de faire face à ce problème.

[M. le président.]

A mes débuts ici, il y avait probablement une demi-douzaine de projets de loi importants inscrits au nom des députés. Maintenant, il y en a au moins 100, dont certains ont du mérite. Il est vrai aussi que chaque député intéressé a passé beaucoup de temps dans les divers ministères et qu'il a longuement mûri son projet de loi. Qu'a dit le gouvernement? Il a laissé entendre que l'idée de voir les membres du gouvernement tenus de rester ici pour prendre la parole et étouffer ces idées fort bonnes nous fait horreur. Prenons l'une d'elles. J'ai vu la plupart des députés libéraux influents, de même que certains conservateurs, à une réunion récente sur l'abolition de la peine de mort. C'étaient les mêmes députés qui, depuis des années, s'essouffent à parler de la peine capitale jusqu'à étouffer le bill. Ils en ont parlé jusqu'à l'étouffer parce que le gouvernement de l'époque n'avait pas l'audace de prendre une initiative à cet égard. Il manque encore l'audace. Il va prendre une initiative quelconque par des moyens détournés. Que va-t-il faire?

Ils ont conclu qu'il s'agissait là d'une initiative dangereuse. Ils veulent établir l'heure des mesures d'initiative parlementaire durant l'heure du dîner, alors qu'il n'y aura personne à la Chambre. Renonçons au droit relatif au quorum; renonçons au droit des simples députés de voir leurs propos reproduits dans la presse et ne faisons rien pour eux. Le gouvernement n'aura même pas besoin de faire face à un vote au cours de cette période s'il y a opposition. En tant qu'adultes, nous devons sûrement pouvoir trouver un meilleur système que celui-là. A vrai dire, nous allons prolonger la séance d'une heure seulement parce que le gouvernement n'a pas pu s'en tirer convenablement avec l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire. Par conséquent, nous ne gagnerons qu'une heure. Le leader de la Chambre croit-il sincèrement qu'il va s'en tirer comme cela? J'ignore quel moyen nous emploierons. Je ne suis pas sûr que nous trouvions un moyen d'en sortir immédiatement, mais je suis persuadé que nous finirons par en trouver un. Je suis également persuadé, pour en avoir fait l'expérience, que si le chef de l'opposition se rend compte que nous avons trouvé un bon moyen, dont on aura fait l'épreuve deux ou trois fois, il va se servir de toute son influence pour l'appuyer. Si je ne réussis pas du premier coup, je réussirai la fois suivante.

Il me semble que nous pouvons trouver une meilleure solution au problème créé depuis quelques années au sujet de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaires. Il n'y aura personne ici pendant l'heure du dîner. Il n'y aura personne dans la tribune des journalistes non plus. Un dé-